



Forum 2010-2015 – Concertation Comité de coordination

Questionnaire sur un modèle de concertation privilégié

Ce questionnaire vous est proposé pour vous préparer à la rencontre du 9 septembre 2010 où nous discuterons du modèle de concertation privilégié par chacun. L'objectif est de définir un modèle qui fait consensus et qui sera proposé à la communauté.

Veillez vous référer aux documents suivants distribués à la dernière rencontre :

- « Construire des solidarités pour bâtir des solidarités » de la Coalition montréalaise des Tables de quartier (CMTQ) ;
- « Modèles de concertation intersectorielle et multiréseaux à Montréal » ;
- « Enjeux dans la mise en place d'un modèle de concertation ».

1. Rappel

1.1. Mission d'une Table de quartier (définition CMTQ)

Les Tables de quartier ont pour mission de favoriser la concertation entre les membres qui la composent afin d'améliorer la qualité et les conditions de vie des citoyenNEs, de lutter contre la pauvreté et l'exclusion, de favoriser l'exercice d'une citoyenneté active dans ses dimensions individuelles et collectives. Elles visent aussi à favoriser la concertation avec les autres acteurs du quartier.

1.2. Trois modèles

Modèle A	Modèle B	Modèle C
Organisme mandataire animant des mécanismes de concertation intersectorielle et multiréseaux	Organisme mandataire animant une Table en développement social non incorporée	Table de développement social incorporée

2. Questions

2.1. Modèle de concertation privilégié

En tenant compte des pratiques de concertation dans le quartier et de la mission d'une Table de quartier tel que définie par la Coalition montréalaise des Tables de quartier (CMTQ),

quel modèle de concertation je privilégie ?

(Choisir un des trois modèles.)

2.2. Vision de la concertation

Sachant qu'une Table de concertation développe sa vision en s'appuyant sur plusieurs valeurs en développement social,

sur quelle valeur principale doit s'appuyer le modèle de concertation privilégié ?

(Nommer la valeur la plus importante pour vous.)

2.3. Membership

En visant un membership représentatif et respectueux des différences dans un contexte où il y a disparité de ressources et de pouvoir entre partenaires et citoyens,

qui peut devenir membre et quels sont leurs droits et responsabilités ?

(Identifier les catégories de membre s'il y a lieu.)

2.4. Structure

En tenant compte du modèle de concertation privilégié tout en l'adaptant à la réalité du quartier,

quelle est la structure qui va améliorer les processus de concertation ?

(Schématiser la structure qui adaptera le modèle à la réalité du quartier : instances de décision, comités, etc.)

2.5. Gouvernance

Pour assurer une autonomie de la Table et maintenir des processus démocratiques face aux intérêts particuliers de toutes sortes,

quelles sont les principales règles de gouvernance qui doivent être établies ?

(Définir une ou deux règles qui précisent, par exemple, les règles d'élection des membres du c.a., de nomination des officiers, etc.)

2.6. Rôles et fonctions

En considérant que les besoins du milieu sont nombreux mais que les ressources humaines et financières d'une Table de quartier sont limitées,

quels rôles et fonctions doivent être privilégiés ?

(Mettre par ordre d'importance les rôles et fonctions qu'une Table de quartier doit assumer : animation de comités, communication, représentation, etc.)